



Accompagnement des établissements médico-sociaux et éducatifs à la réduction des déchets

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Calitom

Ze la Braconne
19 Route du Lac des Saules
www.calitom.com

WENISCH

Sandrine
Nouvelle Aquitaine
sandrine.wenisch@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé PREVENTION DES DECHETS, EDUCATION ENVIRONNEMENTALE, BIODECHET,, PAPIER,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Depuis janvier 2015, Calitom est lauréat de l'appel à projet « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » du Ministère l'écologie, du développement durable et de l'énergie, sur le territoire de sa compétence traitement. Cet engagement de la collectivité vise à développer une démarche participative et exemplaire de promotion de l'économie circulaire (réduire le gaspillage, donner une seconde vie aux produits et augmenter le recyclage).

Dans ce cadre, un accompagnement à la réduction des déchets est proposé aux établissements médico-sociaux et éducatifs sur la base du volontariat. La démarche utilisée s'inspire de celle développée par le Pôle des Eco-Industries auprès des entreprises.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'accompagnement est proposé à 10 établissements médico-sociaux et éducatifs pour la réduction de 10% d'un ou plusieurs flux de déchets.

Objectifs quantitatifs :

- Mobiliser 10 établissements volontaires
- Réduire la production de déchets

- Identifier les économies réalisées

Résultats quantitatifs:

Les flux à prendre en compte ont été identifiés : les biodéchets (gaspillage alimentaire et valorisation), les déchets verts, la consommation de papier graphique et de papier essuie-mains, les produits d'entretien.

10 établissements ont pu être recrutés. Cependant, 3 établissements ont finalisé l'opération pour atteindre 20 à 25% de réduction des déchets en moyenne

Résultats qualitatifs :

L'opération permet aux établissements de changer de regard sur les déchets, d'engager une réflexion au sujet des achats.

Chaque établissement à son propre fonctionnement, pour certains l'accompagnement proposé par Calitom est inscrit au projet d'établissement, pour d'autres des commissions (Environnement, menus ...) se sont mises en place ou ont été réactivées.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Les inscriptions à la démarche ont été ouvertes aux établissements médico-sociaux et éducatifs du département fin 2017 pour un lancement de l'action en janvier 2018.

La durée de l'accompagnement est de 24 mois et se déroule en 3 étapes.

Etape 1 : Connaitre, prioriser et planifier ses actions de prévention des déchets.

A la suite d'un diagnostic déchets réalisé dans chaque établissement, 2 ateliers collectifs ont été proposés :

Atelier 1 : Comprendre l'origine de ses déchets et construire son plan d'actions

Atelier 2 : Retour sur les plans d'action et mobilisation des équipes

Le partage de pratiques, le témoignage d'acteurs locaux et les échanges sur les actions possibles sont des leviers favorisant l'implication des participants.

Etape 2 : Agir et mettre en oeuvre ses actions de prévention des déchets.

Suivi individuel des établissements dans la construction et la mise en oeuvre des actions. Actuellement, des progressions différentes sont observées. Ainsi, quelques établissements ont déjà planifié et mis en oeuvre des actions alors que d'autres sollicitent Calitom pour co-construire le plan d'actions avec leur équipe.

Etape 3 : Bilan individuel et collectif

L'opération s'est clôturée en octobre 2019

Planning:

Etape 1 : Janvier à décembre 2018

Etape 2 : Janvier à septembre 2018

Etape 3 : septembre à octobre 2019

Année principale de réalisation:

2018

Moyens humains :

2 animateurs pour la réalisation des diagnostics dans les structures.

1 animateur pour :

- Réaliser la plaquette de communication sur la démarche
- Mobiliser les établissements
- Organiser et animer les ateliers
- Réaliser le suivi des 10 établissements (construction et aide dans la mise en oeuvre des plans d'actions)
- Réaliser le bilan de l'opération

soit 0,5 ETP

Moyens financiers :

temps d'agent

1 200 € documents imprimés

Moyens techniques :

Pesées - caractérisation

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- pouvoir mobiliser les établissements à travers une charte d'engagement

Difficultés rencontrées :

- pérennisation des actions

- mobilisation du personnel sur la longueur

Recommandations éventuelles:

- avoir une implication de la direction et du personnel avec un référent par établissement

Type de programme :
Territoires zéro déchet

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **avril 2020**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.